

# JON-WOOD AGENT RÉTICULÉ

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	3
	Santé		Risques d'incendie	1
	Réactivité		Réactivité	1
Danger spécifique				
Vêtements de protection			Apparence	Jaunâtre. Liquide. Voir la Section 9. DANGER. CORROSIF. PROVOQUE DES BRÛLURES AUX YEUX. PEUT CAUSER DES RÉACTIONS ALLERGIQUES CUTANÉES ET DANS LES VOIES RESPIRATOIRES. NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ.

## Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	<b>JON-WOOD AGENT RÉTICULÉ</b>	Code	300747
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Le produit chimique d'usage spécialisé.	PMS#	453461
FTSS#	115651001	Date de validation	2/11/2002
Siège social aux É.U. Johnson Wax Professional 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.jwp.com	Siège social au Canada Johnson Wax Professional 100 Matheson Blvd. East, Suite 203 Mississauga, Ontario L4Z 2G7 Phone: (905) 755-0913 or (888) 746-5971	Date d'impression	2/12/2002
		Remplace	1/31/2002.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

## Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
aziridine polyfonctionnelle	64265-57-2	60-100	Non disponible.	Non disponible.

## Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Contact avec les yeux. Inhalation. Contact avec la peau
Effets aigus potentiels sur la santé	
<i>Yeux</i>	Corrosif. Peut causer des dommages permanents y compris la cécité.
<i>Peau</i>	Peut causer une réaction cutanée allergique. Irrite légèrement la peau.
<i>Inhalation</i>	Peut causer une réaction allergique respiratoire. Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.
<i>Ingestion</i>	Corrosif. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Effets chroniques potentiels pour la santé: l'inhalation peut causer une réaction allergique dans le système respiratoire. Peut causer une réaction cutanée allergique. Peut aggraver certaines conditions preexistantes dans le système respiratoire et sur la peau.
Voir Information toxicologique (section 11)	

## Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Consulter un médecin immédiatement.
Contact avec la peau	Se rincer immédiatement à l'eau savonneuse abondante pendant un minimum de 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.
Inhalation	En cas de difficultés respiratoires: Emmener dans un endroit bien aéré. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Faire boire immédiatement une tasse d'eau ou de lait. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.

**Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie**

Inflammabilité du produit	Inconnu.
Points d'éclair	COUPE FERMÉE: >93.333°C (200°F).
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie. Pour refroidir les contenants fermés, on peut utiliser de l'eau afin d'empêcher l'accumulation de pression.
Vêtements de protection (feu)	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection afin d'empêcher tout contact avec la peau et les yeux.
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Matières corrosives (Voir section 8 et 10).

**Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels**

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants propres et secs, en vue d'être éliminés selon les méthodes prescrites. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

**Section 7. Manipulation et entreposage**

Manutention	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Ne pas créer d'aérosol ni de brume. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas y goûter ni l'avaler. N'ouvrir le contenant que dans un endroit bien aéré Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Laver abondamment après usage. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Conserver le récipient bien fermé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

**Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle**

Contrôles d'ingénierie	Ne pas créer de brume ni d'aérosol par la vaporisation. Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acceptable. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.
Protection personnelle	
<i>Yeux</i>	Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.
<i>Mains</i>	Gants résistants aux produits chimiques. Comprend: Gants de nitrile. Gants de néoprène.
<i>Respiratoire</i>	Toute personne qui risque d'être exposée à cette substance sous forme d'aérosol ou de brume durant l'opération de vaporisation devrait du moins utiliser un programme de protection respiratoire qui soit conforme aux exigences des normes CFR 29 1910.134 de l'OSHA et Z88.2 de l'ANSI.
<i>Pieds</i>	Des chaussures de protection.
<i>Corps</i>	En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.

**Section 9. Propriétés physiques et chimiques**

État physique et apparence	Liquide.
Odeur	Amine. (Faible.)
Couleur	Jaunâtre. (Pâle.)
pH	Non disponible.
Gravité Spécifique	1.06
Solubilité dans l'eau	Se disperse.

**Section 10. Stabilité et réactivité**

Stabilité du produit et réactivité	Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Conditions d'instabilité	Non stable à des températures et niveaux de pression élevés ou pourrait réagir avec l'eau ou des acides, libérant une certaine quantité d'énergie mais sans créer de réaction violente.
Incompatibilité avec différentes matières	Éviter toute contamination par des substances acides, la chaleur, les rayons de soleil, les rayons ultraviolets, des conditions très oxydantes et des conditions de gel.
Produits de décomposition dangereux	Inconnu.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

**Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie**

Toxicité aiguë	Toxicité orale aiguë (DL50) Estimée comme étant entre 2500 et 5000 mg/kg (rat).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Inconnu.

**Section 12. Information sur l'écologie**

Non disponible.

**Section 13. Considérations lors de la disposition**

Information sur les déchets	Le produit non dilué est réglementé par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet corrosif. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État.
-----------------------------	--

**Section 14. Renseignements sur l'expédition**

Classification pour le DOT	
DOT Nom d'envoi	S' il vous plaît, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
TDG Classification	
TDG Nom d'envoi	S' il vous plaît, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

**Section 15. Information réglementaire**

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Règlements canadiens

SIMDUT Classification Classe D-2A: Substance ayant d'autres effets toxiques (TRÈS TOXIQUE).  
Classe D-2B: Substance ayant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).  
Classe E: Liquide corrosif.

Symbole du SIMDUT



Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA). Tous les ingrédients sont sur la liste DSL.

**Section 16. Renseignements supplémentaires**

Autres considérations spéciales Non disponible.

Version 1

**Avis au lecteur**

*Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*